

FONTAINE

rive gauche

votre magazine municipal •

386
février 2024

ville-fontaine.fr



DOSSIER

**UN BUDGET MAÎTRISÉ,
DES PROJETS AMBITIEUX**

10

DOSSIER ♦

UN BUDGET MAÎTRISÉ, DES PROJETS AMBITIEUX



LES ACTUS ♦



4 Rénovation de la résidence la Cerisaie

7 La Caravane des métiers

GRAND ANGLE ♦



16 Élargissement du quartier prioritaire de la ville

17 Consommer durablement

SORTIR ♦



18 Leslie Amine au VOG

19 Soirée Roller disco

**LIBRE
EXPRESSION ♦
22**

**VIE PRATIQUE ♦
23**

FONTAINE
rive gauche

386
février 2024

ISSN 0998 7894.

Directeur de la publication : Franck Longo

Directrice de secteur : Lydie Chevallier

Rédaction : Nathalie Pascal, Julie Millat-Carus
Lydie Chevallier

Conception graphique : Service communication

Photographies : Philippe Tripiér

Service communication de la Ville de Fontaine,
15 rue Jean Bocq, 38600 Fontaine. 04 76 95 63 24
communication@ville-fontaine.fr

Impression :

Imprimerie Notre-Dame, 80 rue Vaucanson
38330 Montbonnot-Saint-Martin
04 76 18 56 16

Diffusion : Géo diffusion

Tirage : 12 000 exemplaires

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2024

PROBLÈME DE DIFFUSION ?

Le journal est diffusé dans les boîtes aux lettres de la commune. En cas de problème, merci de contacter le service communication :

communication@ville-fontaine.fr ou 04 76 95 63 20



Imprimé sur papier PEFC et encres
végétales



Franck Longo, Maire de Fontaine

Évoluer, transformer, accompagner, investir

“
Dans les accueils de loisirs, nous avons tenu notre engagement de créer 7 postes d'animateurs permanents supplémentaires afin d'ouvrir 50 places de plus dès les vacances de février.”

Chères Fontainoises, chers Fontainois,

Fontaine évolue. En matière de solidarité tout d'abord avec une bonne nouvelle : notre Quartier prioritaire de la Ville (QPV) intégrera désormais le quartier des Floralties qui représentera désormais 23 300 habitants. C'est une victoire et le fruit d'un effort mené avec la Métropole et la Préfecture de l'Isère pour obtenir des moyens supplémentaires pour les habitants des quartiers Alpes Mail Cachin et Floralties en matière d'éducation, de sécurité, d'environnement, d'emploi ou encore de lutte contre les discriminations. J'ai personnellement défendu ce dossier stratégique auprès d'Elisabeth Borne, alors Première ministre et je suis très reconnaissant de son écoute.

Fontaine se transforme. Les travaux liés à la Chronovélo ont démarré avec la modification des réseaux enterrés (eau, électricité, fibre) qui va nous permettre de planter des arbres et apporter des zones de fraîcheur à l'avenue du Vercors et l'avenue Ambroise Croizat. Les travaux de la Chronovélo vont se dérouler pendant 2 ans et je prendrai le temps d'aller voir chacune et chacun pour répondre à vos questions. Nous lançons des projets de réhabilitation de nos bâtiments comme la rénovation de la résidence autonomie la Cerisaie. Un budget de travaux de 2,2 millions auquel la Ville va participer à hauteur de 260 000 €.

Fontaine accompagne. Nous continuons de porter des projets pour soutenir chaque âge de la vie : jeunes en service civique dans nos résidences de personnes âgées, thé dansant, lutte contre l'isolement des seniors, forum régional d'orientation en direction des jeunes... Nous ne voulons oublier personne.

Nous continuerons à aider le mieux possible les familles dans leur quotidien. Dans les accueils de loisirs, nous avons tenu notre engagement de créer 7 postes d'animateurs permanents supplémentaires afin d'ouvrir 50 places de plus dès les vacances de février. Constituer une équipe stable et étoffée est une première étape décisive pour accueillir à terme un maximum de jeunes Fontainois.

Fontaine investit. Dans les pages qui vont suivre vous pourrez constater que le budget 2024 est un budget maîtrisé, qui reste ambitieux malgré les contraintes budgétaires fortes que nous rencontrons. Il s'articule autour de nos 3 grandes priorités : l'éducation, l'environnement et la sécurité dans le prolongement des actions entreprises depuis le début de notre mandat. Un budget construit sans augmentation des impôts communaux, comme nous nous y étions engagés.

Avec mes sentiments dévoués



Toute l'actualité de votre ville : ville-fontaine.fr

et sur les réseaux sociaux





Des bénévoles du club d'aviron aux JO

Lilia Langar, Clara et Christophe Chollet (père et fille), tous les 3 membres du club d'aviron de Fontaine, ont été sélectionnés pour être bénévoles aux Jeux Olympiques et Paralympiques qui se dérouleront à Paris cet été. Ils participeront à l'aventure des JO sur le bassin de Vaires-sur-Marne et seront mobilisés toute la durée de la compétition.

Lilia sera membre de l'équipe chargée des opérations de contrôle et de démarrage, elle participera au balisage et à la pesée des bateaux. Clara sera en charge de la gestion du parc à bateaux et devra s'assurer de la présence du matériel nécessaire aux athlètes. Elle guidera également le rangement des embarcations. Christophe occupera un poste de conducteur de bateaux à moteur sur les lignes d'eau pour les arbitres et pour les secouristes.

Fontaine est fière d'avoir des membres du monde associatif fontainois représentés sur un tel événement. Pour Lilia, Clara et Christophe, c'est tout simplement un rêve qui se réalise !



Travaux

RÉNOVATION DE LA RÉSIDENCE AUTONOMIE LA CERISAIE

Située au 40 impasse de la Chartreuse à Fontaine, le bâtiment de la résidence autonomie la Cerisaie a été construit en 1980 et se compose de 75 logements répartis sur 3 étages. Après les travaux de réhabilitation de la résidence la Roseraie effectués en 2019, c'est au tour de la résidence la Cerisaie de faire peau neuve.

Plusieurs opérations sont programmées dans le cadre des travaux de réhabilitation : traitement des façades avec isolation thermique par l'extérieur, réfection de l'étanchéité et renforcement de l'isolation thermique de la toiture, réfection du réseau d'eau chaude et des réseaux de chauffage, ventilation des sanitaires, remplacement des menuiseries extérieures bois par des PVC isolants, installation de double vitrage, pose de volets roulants électriques et de stores bannes... Ces opérations permettront d'améliorer le confort des logements mais aussi de réduire les consommations de chauffage.

Améliorer l'accessibilité

Des aménagements sont aussi prévus afin d'améliorer l'accessibilité des balcons en abaissant les seuils de baie vitrée et des 10 salles de bain en abaissant le niveau des bacs de douche. Le remplacement d'un des ascenseurs est également prévu.

Débutés en février, les travaux devraient durer environ 12 mois. Le personnel et l'équipe de direction de la Cerisaie seront aux côtés des résidents pour les accompagner au mieux durant cette période de travaux.

Coût prévisionnel des travaux : 2 240 000 €

- Part Ville (via le CCAS) : 260 000 €
- Alpes Isère Habitat : 1 230 000 €
- Département de l'Isère : 500 000 €
- Carsat : 250 000 €

Parole d'élue

"La Ville de Fontaine a décidé de réaliser des travaux importants pour la Cerisaie et permettre ainsi à ses résidents d'habiter dans de bonnes conditions en mettant l'accent sur l'isolation thermique."

Sonia Iannello, Conseillère municipale déléguée aux personnes âgées et maintien à domicile





Solidarité

SENIORS : DES JEUNES AU SERVICE DU LIEN SOCIAL

Pour la deuxième année consécutive, la Ville a décidé d'accueillir 4 jeunes en service civique dont la mission est de favoriser l'inclusion des aînés.

Depuis octobre 2023, 4 jeunes âgés de 18 à 23 ans effectuent un service civique auprès de la Ville de Fontaine. Romain, Valentine, Élyne et Clara sont encadrés par Unis-cité. Ils interviennent auprès des aînés fontainois à leur domicile ainsi qu'auprès des seniors de la résidence autonomie La Roseraie et de l'Ehpad l'Églantine.

Une présence auprès des aînés renforcée

Lutter contre l'isolement des seniors, prévenir les risques liés à la dépendance, préserver la qualité de vie des personnes âgées et de leurs aidants sont des priorités pour la Ville de Fontaine. L'an passé les 4 jeunes en service civique menaient des actions 2 journées par semaine. Cette année, ils sont présents du lundi au vendredi afin que davantage de seniors puissent bénéficier de leurs services.

Ce partenariat est enrichissant pour tous. Il offre la garantie à des jeunes d'une expérience unique, une opportunité d'aider les autres et de créer des liens intergénérationnels.



Un accompagnement aux multiples facettes

La convention signée entre Unis-cité, la Ville et son CCAS, la résidence autonomie et l'Ehpad l'Églantine prévoit plusieurs actions afin de rompre l'isolement des seniors et développer du lien social.

Les 4 jeunes en service civique effectuent, en toute convivialité, des visites à domicile auprès des personnes isolées identifiées par le CCAS afin de les informer des prestations proposées par les services de la Ville et les aider à en bénéficier. Ils interviennent auprès de la résidence autonomie la Roseraie et animent aussi des ateliers collectifs au sein de l'Ehpad Églantine.

Cette année, un nouveau service pour les retraités fontainois

Ces jeunes proposent aux retraités de les accompagner pour faire leurs courses sur le marché de la place Louis Maisonnat, tous les mercredis matins.

→ Pour bénéficier de cette prestation, il suffit de s'inscrire au 06 87 18 75 08 ou par mail : sc2s.fontaine@gmail.com.

Plus d'infos
04 76 28 75 03

Fontaine, mobilisée pour les droits des femmes

Le 8 mars est la Journée internationale des droits des femmes. Comme tous les ans la Ville de Fontaine fait du 8 mars une date phare et s'implique dans la lutte pour l'égalité femmes-hommes. Le mois de mars sera aux couleurs de ce combat, ponctué d'exposition, de débats sur les droits acquis jusqu'ici et les luttes qu'il faut continuer à mener.

Du 8 au 29 mars

Exposition Arts et Sciences : elles ont changé nos vies

Cette exposition met un coup de projecteur sur ces femmes pionnières qui ont excellé dans un domaine souvent réservé aux hommes mais dont l'histoire n'a pas retenu le nom. Elles sont pourtant à l'origine d'inventions qui ont transformé notre quotidien (filtre à café, lave-vaisselle, wifi...) et ont révolutionné la science par leurs découvertes (structure de l'ADN, fission nucléaire...).

→ Parvis de l'Hôtel de ville

Vendredi 8 mars

Inauguration du square Sophie Germain

L'actuel square Komarov va être rebaptisé square Sophie Germain. Cette mathématicienne, physicienne et philosophe française est notamment connue pour le théorème d'arithmétique qui porte son nom.

→ Croisement rue Charles Michels et boulevard Joliot Curie à 17h30

Projection du film *Comme des garçons*

Projection de la comédie française réalisée par Julien Hallard, sortie en 2018. Le film s'inspire de la création de la première équipe féminine de football de France.

→ 38 bis, salle Emma Watson, à 18h30
Gratuit, sur inscription au 04 76 85 91 17

Mardi 12 mars

Spectacle de théâtre forum

Les comédiens présentent plusieurs situations inspirées du quotidien et montrant les difficultés rencontrées par les femmes afin d'engager un débat.

→ 38 bis, salle Emma Watson, à 20h
Gratuit, sur inscription au 04 76 28 76 28

Judi 14 mars

Soirée papote sur le thème de la charge mentale

→ Maison des habitants Romain Rolland à 18h
Gratuit, sur inscription au 04 76 28 76 28



Les Restos du Cœur réintègrent leurs locaux

L'association des restos du cœur dont le centre avait été incendié en décembre 2022 vient de réintégrer ses locaux.

Après un an de fonctionnement sous tente, c'est un soulagement pour les 60 bénévoles de pouvoir accueillir les bénéficiaires dans de bonnes conditions. 65 000 € de travaux ont été nécessaires pour remettre en état et sécuriser les locaux mis à disposition par la Ville.

L'antenne des Restos du Cœur de Fontaine est l'une des plus importantes de l'agglomération grenobloise. Les bénévoles assurent la distribution de denrées alimentaires et de produits de première nécessité auprès de 150 à 180 familles en provenance de Fontaine, Grenoble et d'autres communes de la rive gauche du Drac.

Lors de sa visite, le Maire Franck Longo a rappelé le soutien de la Ville aux associations caritatives du territoire et a remercié les membres de l'association pour leur investissement au quotidien auprès des plus démunis.



Rétro

UNE CÉRÉMONIE DES VŒUX SOUS LE SIGNE DE LA CONVIVIALITÉ

Plus de 400 personnes ont assisté à la soirée des vœux à la population qui s'est déroulée le 12 janvier à la salle Edmond Vigne, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Le Maire Franck Longo a présenté ses vœux aux Fontainois venus nombreux avec une note d'humour, proposant au public de choisir la tonalité du discours. Cette cérémonie fut aussi l'occasion de rappeler les nombreuses actions déjà réalisées et d'annoncer la poursuite des engagements en 2024.

Des Fontainois à l'honneur

Plusieurs Fontainois ont été mis à l'honneur par le Maire Franck Longo et les élus pour leur investissement dans le monde économique ou associatif. Chacun d'entre eux s'est vu remettre une médaille : Florence Cazier-Charpentier, secrétaire et vice-présidente de l'association

Harmonie Écho des Balmes, Georges Douillet, membre actif de l'association Un toit pour tous et administrateur du CCAS, Roberte Ribeira, secrétaire générale du comité du Secours Populaire et administratrice du CCAS, Sylvain Bouteiller, Président Directeur Général de l'imprimerie Coquand, Gérard Capelli, bénévole auprès de la Ligue de protection des oiseaux.

Les élus et habitants se sont ensuite retrouvés pour déguster la galette des rois en musique avec le duo Entre-nous composé de Stéfany Rydel et Laurent.





Jeunesse-emploi

LA CARAVANE DES MÉTIERS POUR TROUVER UN STAGE ET UN EMPLOI

Grande première : la Caravane des métiers, un forum itinérant novateur dédié à l'orientation et la découverte des métiers en direction de la jeunesse, sera présente à Fontaine le mercredi 20 mars devant le parvis de l'Hôtel de ville. Au programme : démonstrations, animations participatives, immersions, échanges et rencontres !

La Caravane des métiers est un événement lancé en 2022 par Auvergne-Rhône-Alpes Orientation, une association qui réunit de nombreux acteurs de l'orientation, de la promotion des métiers et de la formation en Auvergne-Rhône-Alpes. Ce forum fait la part belle aux échanges avec des professionnels et aux témoignages et retours d'expérience de jeunes en activité ou en formation. Il offre l'opportunité de mettre fin aux idées reçues sur certains métiers ou filières.

À qui s'adresse la Caravane des métiers ?

La Caravane des métiers s'adresse aux collégiens, lycéens, étudiants, familles, adultes en reconversion et demandeurs d'emploi. En groupe ou en individuel, cet événement est ouvert à tous et gratuit. Une billetterie de réservation est en ligne.

Trouver sa voie de manière ludique

Ce rendez-vous annuel désormais incontournable permet de découvrir de façon ludique les métiers et les formations de plusieurs secteurs d'activités et notamment ceux qui offrent le plus de débouchés dans la région Auvergne-Rhône-Alpes : santé, industrie dont industrie du futur, numérique, agriculture, BTP et transition écologique, hôtellerie-restauration, sport, tourisme et montagne, transports et logistique...

Les 17 exposants disposent d'un véhicule ou d'un stand mobile extérieur d'information ou de démonstration. Ils proposent de nouvelles façons d'accéder à l'information et utilisent des outils innovants tels que la réalité virtuelle, la simulation 3D, les applications digitales, des démonstrations réelles...

Mercredi 20 mars

→ Parvis de l'Hôtel de ville de 9h à 17h
Gratuit, ouvert à tous

Plus d'infos

Service jeunesse : 04 76 85 91 17
auvergnerrhonealpes-orientation.fr



Appel à projets sportifs et éducatifs

Isère Sport et Jeunesse est une organisation à but non lucratif basée à Sassenage dont l'objet est la promotion de projets éducatifs et sportifs auprès de la jeunesse. Cet organisme lance un appel à projet à destination des associations sportives fontainoises et sassenageoises et associations extérieures organisant des projets dans ces communes.

Ces projets doivent répondre à un ou plusieurs objectifs généraux : favoriser l'éducation à la santé et au bien-être, favoriser l'intégration et la cohésion sociale, participer au développement personnel et / ou citoyen du public visé.

Un dossier de candidature a récemment été adressé aux associations fontainoises et doit être retourné par mail avant le 31 mars à : appel.projets.fddh@gmail.com

Plus d'infos
Service sport et vie associative
04 76 28 75 75

Jobs d'été : préparez vos candidatures !

Durant les grandes vacances scolaires, la Ville propose aux jeunes Fontainois une semaine de travail de 30 h rémunérée au Smic. L'opération, pilotée par le Point information jeunesse (Pij) et encadrée par des agents de la Ville, permet à de jeunes Fontainois d'avoir une première expérience professionnelle et de découvrir le fonctionnement d'une collectivité.

Pour postuler, il faut habiter à Fontaine et être âgé de 16 à 18 ans. Les candidatures sont à déposer au Pij du 19 février au 6 avril. Pour les jeunes qui le souhaitent, le Pij propose un accompagnement pour effectuer leurs candidatures.

Plus d'infos
Point information jeunesse
38 bis mail Marcel Cachin
04 76 56 21 91 ou pij@ville-fontaine.fr



La Poste rouvrira au même endroit après d'importants travaux

À la suite de l'incendie volontaire de l'été dernier dont le bureau de Poste de Fontaine a été victime, celui-ci est fermé dans l'attente d'important travaux de rénovation. L'ensemble des activités du bureau de Poste a été délocalisé au bureau de Seyssinet-Pariset.

Les élus et les services de la Ville suivent ce dossier de près et sont très fréquemment en lien avec la direction de La Poste, propriétaire des locaux qui a décidé, à la suite de l'incendie, de procéder à une rénovation totale du bureau de Poste de Fontaine. Le groupe La Poste avait prévu d'importants travaux depuis longtemps.

La Poste rouvrira une fois les travaux terminés au même endroit, 83 mail Marcel Cachin. La Ville de Fontaine vous tiendra informés de l'état d'avancement des travaux.



Sécurité

LUTTER CONTRE LES VÉHICULES ABANDONNÉS

Le phénomène des véhicules abandonnés sur la voie publique est un véritable fléau dans de nombreuses communes. Fontaine n'est pas épargnée. Afin de lutter contre ce phénomène, la Ville a engagé une politique de recensement, d'enlèvement et de sanction des véhicules ventouses.

Un véhicule est considéré en stationnement abusif lorsqu'il demeure en un même point de la voie publique pendant une durée excédant 7 jours. Le véhicule peut être épave ou en état de rouler. Dans tous les cas ces véhicules ventouses mobilisent des places de stationnement et peuvent, en fonction de leur état, créer un sentiment d'insécurité. C'est le cas notamment des véhicules brûlés.

Informez de la procédure d'enlèvement

Une centaine de véhicules abandonnés ont été identifiés sur la commune. La procédure d'enlèvement de ces véhicules ventouses est longue car il faut tout d'abord identifier les propriétaires. Cette démarche peut être délicate si plusieurs propriétaires se sont succédé. Il faut ensuite engager la procédure d'enlèvement et parfois de destruction des véhicules. Il est à noter que lorsque les propriétaires ne peuvent pas être retrouvés, l'enlèvement et la destruction des véhicules sont à la charge de la commune. Afin d'informer au mieux les habitants que la procédure d'enlèvement est en cours, la police municipale va désormais apposer des autocollants sur les pare-brises des véhicules abandonnés.

Intervenir sur le domaine des bailleurs sociaux

En 2023, la Ville a signé une convention avec la Direction départementale de la sécurité

publique et les bailleurs sociaux CDC Habitat, Pluralis et Alpes Isère Habitat, afin de faciliter l'enlèvement des véhicules abandonnés sur le domaine privé des bailleurs. Grâce à ce partenariat, la procédure d'enlèvement et de mise en fourrière d'un véhicule abandonné est accélérée. Concrètement les bailleurs signalent le véhicule à la police municipale qui se rend sur les lieux pour vérifier les éléments communiqués. La police nationale identifie alors le propriétaire et la police municipale lui envoie une mise en demeure. Le propriétaire dispose d'un délai de 15 jours pour se manifester. Dans le cas contraire, le bailleur s'engage à régler les frais inhérents à la mise en fourrière et il est procédé à l'enlèvement du véhicule.

Parole d'élus

"Les véhicules abandonnés ne sont pas simplement une pollution visuelle mais également environnementale : métal rouillé, fuite d'huile, d'essence.... La Ville de Fontaine agit en lien avec ses partenaires pour lutter activement contre ce fléau et changer l'image de la commune."



Gérard Tardy, Adjoint à la sécurité et tranquillité publique



Conseil municipal

Des habitants ont interrogé les élus lors du Conseil municipal du 22 janvier.

J'utilise la piste cyclable TempoVélo depuis sa création. Cette piste permet d'effectuer une partie de la traversée de la commune dans de bonnes conditions de sécurité et nous sommes nombreux à l'utiliser. Mais actuellement le balisage et la signalisation se dégradent et la sécurité des cyclistes est altérée (panneau stop du croisement Yves Farge enlevé, cylindres de balisage écrasés, panneaux déplacés, tas de feuilles mortes et d'arbustes qui empiètent sur la voie...).

Aussi je vous demande d'effectuer au plus tôt une remise en état du balisage et de la signalisation ainsi qu'un entretien régulier de cette piste.

Question de d'Erick Albert

Réponse de Luc Forestier, Conseiller municipal délégué aux transports et mobilités douces

Les TempoVélo ont été mises en place en mai 2020, en pleine pandémie du coronavirus et au tout début du premier déconfinement. L'objectif était de désengorger les transports en commun et faciliter la distanciation physique. En tout ce sont 18 kilomètres de pistes cyclables temporaires qui ont été créés dans l'agglomération grenobloise et le bilan a montré une augmentation de 150% de la pratique cyclable. Depuis, 3 TempoVélo ont été supprimées, toutes les autres ont été maintenues en vue d'être pérennisées. À Fontaine la TempoVélo a été maintenue le temps d'envisager le tracé d'une voie structurante pour les cycles reliée à Grenoble.

C'est ce que les Fontainois ont souhaité majoritairement comme l'a démontré la concertation sur le développement des mobilités menée à l'automne 2020 en présence du Président du Smmag. Le résultat de la concertation a aussi montré qu'une majorité des Fontainois était favorable à la poursuite de l'aménagement d'une

voie cyclable structurante sur la commune. Nous avons donc décidé de maintenir le dispositif TempoVélo le temps des réflexions sur le futur tracé d'une Chronovélo. Cette réflexion a pris du temps car la Ville a souhaité étudier le tracé d'une liaison cours Berriat, pont du Drac, avenue Aristide Briand. Ce tracé n'est pour l'instant pas possible car il y a un point de blocage avec l'autorité des transports du fait du croisement avec le tram. Aujourd'hui le tracé de la Chronovélo a été décidé (avenue du Vercors et avenue Ambroise Croizat). Les aménagements ont fait l'objet de plusieurs réunions de concertation. Les travaux commencent : sondage des réseaux d'eau et déploiement des réseaux. Fin 2024 les aménagements seront terminés sur l'avenue Ambroise Croizat et fin 2025 sur l'avenue du Vercors. Les Fontainois vont pouvoir disposer d'une piste bidirectionnelle véritablement aménagée : bordures sécurisées, signalétique dédiée, croisements signalés, largeur confortable pour se croiser à vélo, végétalisation...

Dans l'intervalle et jusqu'à la finalisation de la Chronovélo donc jusqu'à fin 2025, la TempoVélo sera maintenue. C'est la Métropole qui est chargée de son entretien. Nous intervenons auprès de celle-ci pour lui signaler les problèmes que nous constatons ou qui sont signalés par les usagers. Nous avons également demandé que des aménagements suffisamment pérennes sur 2 ans (fixer les panneaux qui tombent régulièrement sur la voie par exemple) soient réalisés.

Concernant le ramassage des feuilles mortes ou le débroussaillage, cela relève de nos services de propreté urbaine, nous allons donc y être attentifs.



Conseil municipal

Retour sur la séance du 22 janvier

Plan environnement

Le Plan environnement définit le cadre des actions communales en matière de développement durable pour les années à venir et en conformité avec Plan climat air énergie territorial adopté par la Ville. La commune souhaite également mettre en avant les actions qu'elle entreprend et répondant aux propositions des citoyens via la Convention citoyenne pour le climat. Le plan environnement se décline en 5 axes prioritaires : agir en faveur de la biodiversité et améliorer le cadre de vie, changer les modes de déplacement pour améliorer la qualité de l'air, réduire et recycler les déchets, réduire les consommations d'énergie et développer les énergies renouvelables, sensibiliser et associer les habitants.



Adoption à l'unanimité :
31 voix pour et 3 abstentions

Contrat local de santé

Suite à l'évaluation des actions menées dans le cadre du Contrat local de santé 2020-2023 un nouveau Contrat local de santé 2024-2028 a été signé entre l'État, l'Agence régionale de santé, le Département, la Métropole et le Centre hospitalier Alpes Isère. Les actions à mener sont regroupées en 4 axes prioritaires : promouvoir des habitudes de vie favorables à la santé, améliorer l'accès aux droits, aux soins et à la prévention des publics vulnérables, promouvoir la santé mentale et promouvoir un cadre de vie favorable à la santé.



Adoption à l'unanimité :
34 voix pour

**Prochain Conseil municipal le
19 février à 19h - Hôtel de ville**

f Ville de Fontaine + Facebook live



UN BUDGET MAÎTRISÉ, DES PROJETS AMBITIEUX

Voté en février, le budget 2024 traduit les engagements et les orientations de la Municipalité. Grâce à une gestion rigoureuse, dans un contexte difficile marqué par l'inflation et la crise énergétique, le budget de la commune garde le cap : préserver les services publics, construire l'avenir et renforcer l'attractivité de la ville.

Pas d'augmentation des impôts





Le budget communal, comment ça marche ?

Le budget prévoit les **recettes** et les **dépenses** de l'année. Il est divisé en 2 parties : le fonctionnement et l'investissement.

• **La section fonctionnement** concerne toutes les dépenses et recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité. Ce sont des dépenses qui reviennent tous les ans (entretien des bâtiments, restauration scolaire, eau et électricité, subventions aux associations...). Le fonctionnement est financé par les recettes issues des impôts, taxes et autres dotations.

• **La section investissement** sert à construire l'avenir et se décline à plus ou moins long terme. Cela comprend la construction de nouveaux bâtiments, l'achat d'équipements durables, la réhabilitation et la rénovation de lieux et espaces publics... L'investissement est notamment financé par les ressources propres de la collectivité, par des dotations et des subventions.



BUDGET DE FONCTIONNEMENT : POUR UNE HAUTE QUALITÉ DE SERVICE

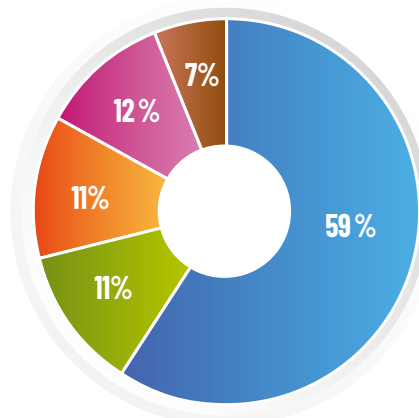
Le budget de fonctionnement 2024 répond à la volonté de la Ville de proposer un service public de qualité pour répondre aux besoins de tous les habitants que cela soit pour les actions en direction des écoles, de l'environnement, de la sécurité ou encore des actions menées par le CCAS.

Recettes de fonctionnement : 32,3 millions d'euros

Fiscalité directe (taxe foncière principalement) : la fiscalité directe représente 59 % des recettes de la commune. Le produit fiscal direct attendu pour 2024 est estimé à 19 915 000 €.

Fiscalité indirecte : les reversements de la Métropole sont évalués à 3 767 000 €.

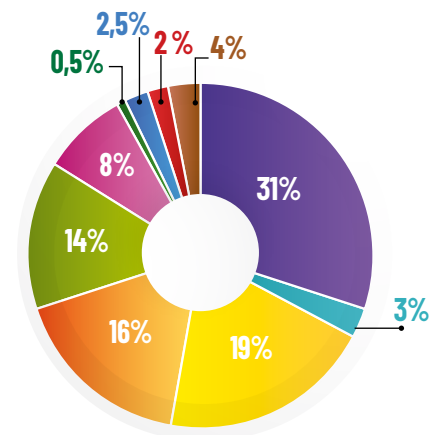
Dotations, participations et subventions : les dotations générales de l'État sont évaluées à 3 933 000 €.



- Fiscalité directe : 59 %
- Fiscalité indirecte : 11 %
- Dotations générales de l'État : 11 %
- Subventions et compensations : 12 %
- Autres recettes : 7 %

Dépenses de fonctionnement : 32,3 millions d'euros

Les dépenses de fonctionnement sont stabilisées pour 2024 et s'établissent à 32,3 M€.



- Services généraux : 31 %
- Sécurité : 3 %
- Enseignement, formation : 19 %
- Culture, vie sociale, jeunesse, sports, loisirs : 16 %
- Santé, actions sociales : 14 %
- Aménagement du territoire, habitat : 8 %
- Action économique : 0,5 %
- Environnement : 2,5 %
- Transport : 2 %
- Autres : 4 %



Optimisation des dépenses de personnel

Les agents municipaux concourent à la qualité des services publics. La gestion de la masse salariale représente une part significative du budget communal, et il est essentiel de veiller à maîtriser ces dépenses tout en préservant la qualité du service à la population. À chaque remplacement, une révision des profils de postes est effectuée afin de répondre à cette exigence.

Maintien du soutien financier aux associations locales

La Ville continue d'accompagner les associations sociales, culturelles et sportives qui contribuent à tisser des liens sociaux et à dynamiser la vie locale. Cette assistance se traduit par un soutien logistique et financier et la création cette année d'une Maison des associations. Le montant total des subventions attribuées aux associations reste inchangé, démontrant l'engagement continu de la Ville envers le tissu associatif.



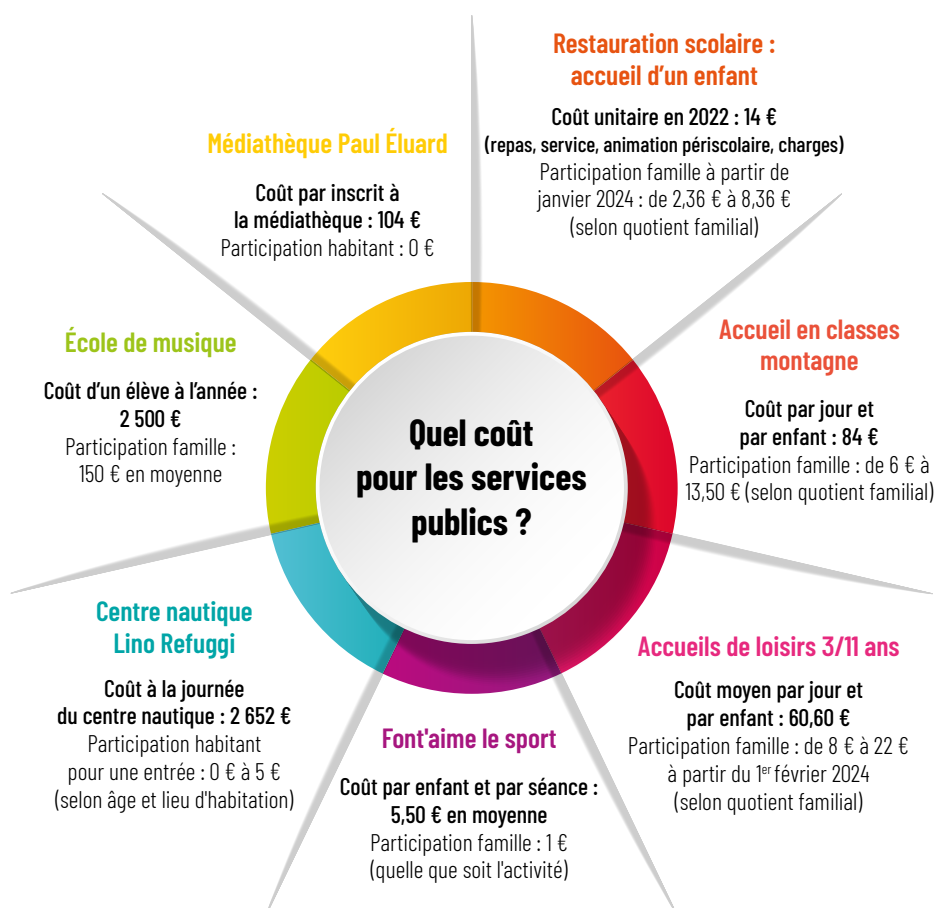
Des économies plutôt que des hausses d'impôts !

Historiquement très élevés en raison des choix des précédentes municipalités, la Municipalité actuelle a décidé de ne pas augmenter les taux communaux des impôts locaux pour ne pas porter préjudice au pouvoir d'achat des Fontainois déjà impactés par l'inflation. Cette décision de ne pas augmenter les taux a pour conséquence de faire reculer Fontaine dans les taux des taxes foncière des communes de l'Isère et de la Métropole les plus élevés. Pour atteindre cet objectif, la commune a consacré des efforts dans la pérennisation de l'extinction la nuit des éclairages publics et l'investissement dans de l'éclairage Led, la suppression des voitures de fonction pour les élus et le renouvellement de la flotte automobile par des véhicules propres, l'internalisation des supports de communication, la réorganisation des manifestations et événements publics...

Préservation du budget du Centre communal d'action sociale

Malgré les contraintes budgétaires, la Municipalité témoigne une nouvelle fois de son soutien à l'action sociale en maintenant la subvention allouée au budget du Centre communal d'action sociale (CCAS) à hauteur de 1 300 000 €.

Cette subvention garantit le maintien des actions du CCAS en direction des seniors, des personnes en situation de handicap ou dans le besoin tout en proposant de nouveaux services : mutuelle communale, maison France services.





DES INVESTISSEMENTS AMBITIEUX

Pour répondre aux 3 grandes priorités du mandat que sont l'environnement, la sécurité et l'éducation, la Ville de Fontaine se donne les moyens avec un niveau d'investissement élevé de 17,9 millions d'euros.

Les investissements mettent la priorité sur la rénovation des bâtiments notamment ceux des écoles et l'environnement afin de répondre au vieillissement des bâtiments communaux et aux conséquences du dérèglement climatique.

Les autres dépenses sont mobilisées en grande partie pour assurer l'attractivité et l'embellissement de la commune ainsi que l'amélioration de la sécurité avec la 2^e phase du déploiement des caméras de vidéoprotection sur l'ensemble de la commune.

Répartition des investissements jusqu'en 2027 : 17,9 millions d'euros



Programme d'économie d'énergie : **1 200 000 €**



Plan de renouvellement du parc de véhicules ZFE : **464 000 €**



Entretien courant des espaces extérieurs : **1 200 000 €**



Plan écoles :
Reconstruction de l'école Robespierre : **8 630 000 €**
Travaux dans les groupes scolaires : **2 800 000 €**



Plan numérique dans les écoles : **100 000 €**



Extension du cimetière de l'argentière : **160 000 €**



Gestion des cours d'eau
Fonds de concours Métropole GEMAPI : **372 000 €**



Portes du Vercors
Fonds de concours Métropole : **360 000 €**



Entretien courant sur les bâtiments communaux : **3 100 000 €**



Déploiement de la vidéoprotection : **450 000 €**



Plan d'aménagement entrées de ville et grandes voiries : **3 210 000 €**



Plan de sortie des portages fonciers : **1 325 000 €**



Rénovation urbaine - OPAH : **320 000 €**



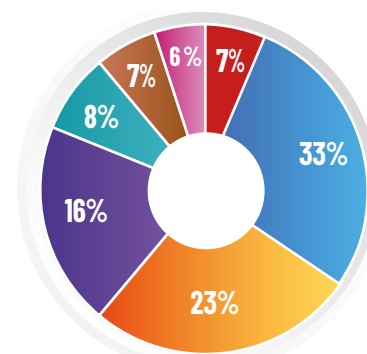
Renouvellement du matériel technique, informatique et du mobilier : **923 000 €**



Programme d'accessibilité : **180 000 €**

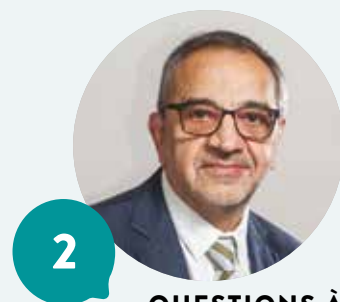
Répartition des projets d'investissement majeurs pour 2024

Le budget d'investissement 2024 s'élève à 3 M€. Il est construit autour d'une programmation pluriannuelle avec des projets d'investissement majeurs en 2024 pour un total de 2,43 M€.



- 1 030 000 € (33 %) : Programme d'entretien régulier et de mise en conformité
- 720 000 € (23 %) : Plan écoles
- 500 000 € (16 %) : Plan de végétalisation et de verdissement
- 240 000 € (8 %) : Développement de l'outil numérique et refonte du réseau de téléphonie
- 200 000 € (7 %) : Plan de déploiement des caméras
- 200 000 € (7 %) : Plan de renouvellement des véhicules
- 180 000 € (6 %) : Agenda de mise en accessibilité





2

**QUESTIONS À
Denis Miniconi**

1^{er} Adjoint aux finances

2024 : LES INVESTISSEMENTS PRIORITAIRES

Plan écoles : 720 000 €

Le plan écoles permettra la réalisation de nombreuses opérations dans les groupes scolaires : remplacement de la toiture de l'école Paul Langevin, déploiement du plan numérique écoles, travaux de mises en conformité électrique et incendie, travaux de mise en sécurité et de mise en accessibilité.

Aménagement et végétalisation des voiries : 500 000 €

Afin de lutter contre les îlots de chaleur et faire respirer la ville et ses habitants, des opérations de végétalisation d'envergure seront effectuées : avenue du Vercors, avenue Ambroise Croizat, dans la zone industrielle des Vouillands...

Entretien et mise en conformité : 1 030 000 €

Afin de rattraper le retard pris depuis de nombreuses années et répondre aux obligations légales, 530 000 € seront consacrés à l'entretien et la mise aux normes des bâtiments et des espaces publics. 500 000 € seront quant à eux dédiés à la remise en état des bâtiments sinistrés lors des émeutes urbaines survenues au début de l'été 2023.

Plan de modernisation de l'éclairage public : 120 000 €

Ce plan vise à améliorer l'éclairage existant et à réduire la consommation d'énergie.

Agenda accessibilité : 180 000 €

180 000 € seront consacrés aux travaux de mises aux normes d'accessibilité de l'ensemble des bâtiments et des espaces publics afin de rattraper le retard pris par la commune ces dernières années.

Plan de renouvellement du parc véhicules : 200 000 €

Ce plan a vu le jour dans le cadre de la mise en place des zones à faible émission. Il répond à plusieurs objectifs : améliorer la qualité de l'air de la commune mais également moderniser, réduire le parc de véhicules et optimiser les conditions matérielles de travail des agents municipaux.

Poursuite du déploiement de plus de 60 caméras de vidéo-protection : 200 000 €

Objectif du dispositif : améliorer la sécurité des habitants et réduire les incivilités sur la commune.

Développement de l'outil numérique et refonte des réseaux informatiques et de téléphonie : 240 000 €

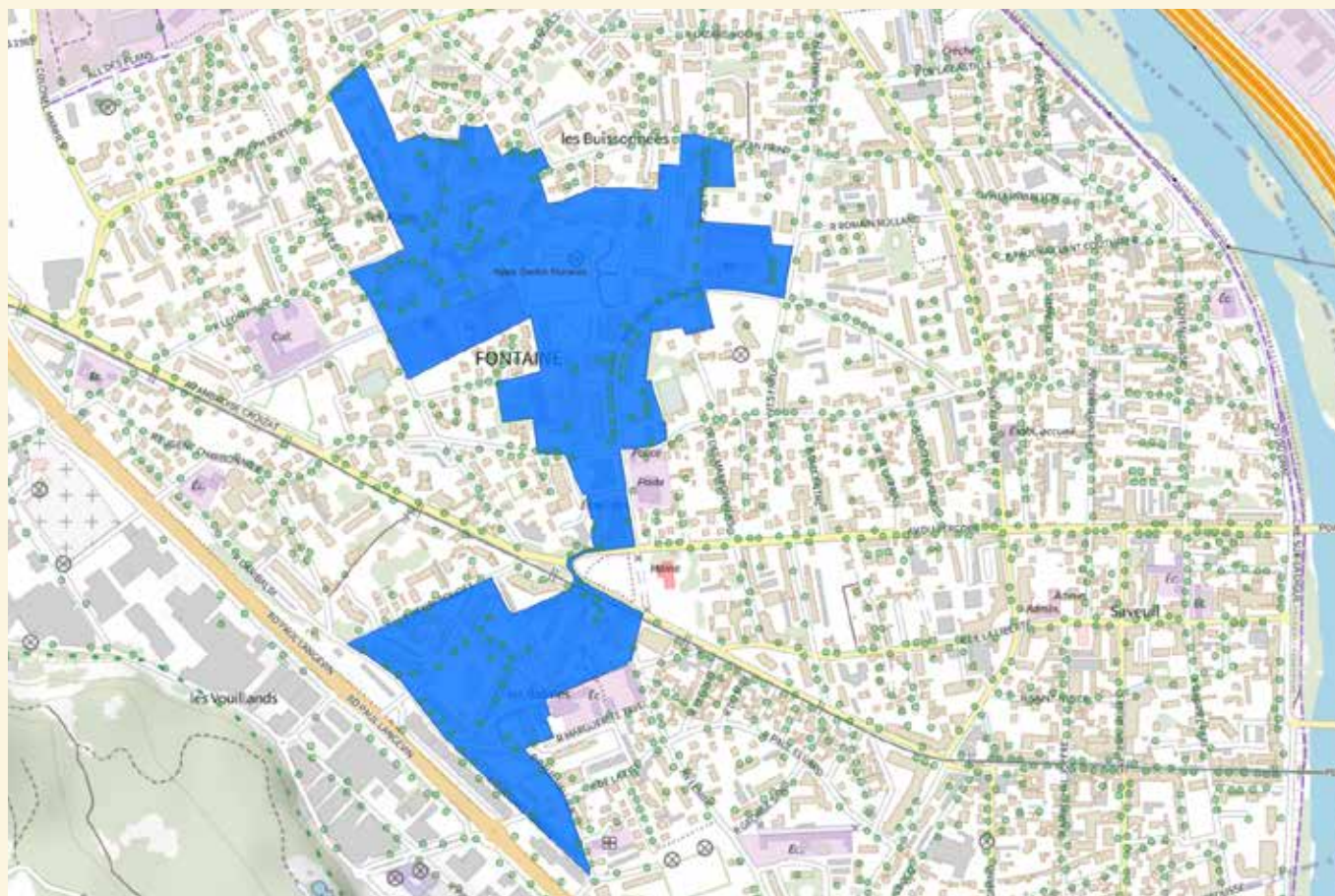
Ces investissements sont déployés dans les écoles mais également dans l'ensemble des services à la population afin de moderniser l'action communale en faveur de tous les publics.

Dans quel contexte a été écrit ce budget 2024 ?

Les collectivités et la commune de Fontaine sont soumises à de fortes tensions sur leurs budgets depuis 3 ans, avec l'enchaînement de 2 crises majeures successives : une crise sanitaire mondiale, puis une crise économique et sociale marquée par une inflation sous-jacente depuis le début de l'année 2022 et l'amorce de conflits armés internationaux. C'est dans ce contexte difficile que les collectivités et la commune de Fontaine doivent parvenir à garantir un service public de qualité dans l'intérêt des habitants. La commune continuera le travail engagé depuis 3 ans de modernisation de ses activités et de ses outils de travail, poursuivra ses investissements en matière d'éducation, de sécurité, de transition énergétique et modernisera les équipements municipaux.

Y aura-t-il un impact pour les ménages Fontainois ?

Fidèle à ses engagements, la Ville de Fontaine a fait le choix en début de mandat de ne pas augmenter les impôts. Les augmenter serait injuste pour nos habitants en cette période de forte inflation. De plus, la commune est faiblement endettée 559 € par habitant contre 995 € par habitant pour une ville de même strate. Malgré la raréfaction de l'argent public et la réduction des impôts impulsée par l'État, les collectivités peinent à maintenir leurs équipements publics sans augmenter leur pression fiscale. Grâce à une gestion saine, Fontaine n'augmente pas ses impôts en maintenant un haut niveau de service au public.



Social

DES MOYENS SUPPLÉMENTAIRES POUR LES FLORALIES ET CACHIN

En décembre 2023, la Ville de Fontaine a obtenu l'élargissement du Quartier prioritaire de la Ville (QPV) « Alpes Mail Cachin » avec l'intégration du quartier des Floralies. Cet élargissement s'inscrit dans le programme « Engagement quartier 2030 » de l'État. Ainsi depuis le 1^{er} janvier 2024, le QPV a pris le nom de « Alpes Cachin Floralies ».

Cet élargissement est le fruit d'un effort conjoint des services de la Métropole, de la Préfecture et de l'implication des services de la Ville et de son Maire Franck Longo qui a défendu ce dossier auprès de la Première ministre. C'est grâce à ces efforts que le quartier des Floralies a pu être intégré au QPV dont il était sorti en 2014.

« Engagement quartier 2023 » est un contrat d'une durée de 6 ans qui renforce non seulement les dispositifs de politique de la ville existant dans les quartiers Alpes et Mail Marcel Cachin mais également le quartier des Floralies. Ce développement témoigne de l'implication de la Municipalité pour l'égalité des chances.

Le contrat de ville poursuit l'objectif de renforcer des actions sur des axes comme l'éducation, la sécurité, l'environnement, l'emploi, l'entrepreneuriat ou encore la lutte contre les discriminations. La politique de la ville mobilisera des moyens supplémentaires au profit des quartiers prioritaires en plus des outils déjà mis en place. La Ville de Fontaine se donnera tous les moyens d'agir en direction des quartiers les moins favorisés en lien avec les acteurs associatifs et institutionnels.

Q Plus d'infos
 : Pôle vie de la cité - 04 76 27 58 71





Environnement

DÉFI ZÉRO DÉCHET CONSOMMER DURABLEMENT

Depuis novembre dernier, 10 familles fontainoises sont engagées dans un défi zéro déchet. Pour les accompagner, la Ville leur propose régulièrement des ateliers : en janvier visite de l'atelier fontainois La Brico, cuisine de protéines végétales...
Thèmes du mois de février, dernier mois de ce défi : la consommation durable et la réparation.

Notre consommation est 4 fois plus élevée qu'en 1960. Ceci a un impact sur notre porte-monnaie mais aussi sur l'environnement : épuisement des ressources naturelles, émissions de gaz à effet de serre... Des solutions existent pour consommer moins et mieux.

La méthode Bisou

Avant chaque achat, un consommateur doit se demander s'il a vraiment besoin de l'objet qu'il s'apprête à acheter. La méthode Bisou permet de se poser les bonnes questions :

- **B comme besoin** : à quel besoin cet achat répond-il ? Si c'est un besoin de réconfort, de changement, de reconnaissance, l'achat d'un objet n'est sans doute pas la meilleure façon de le combler.

- **I comme immédiat** : en ai-je besoin immédiatement ? Si ce n'est pas le cas je diffère mon achat.

- **S comme semblable** : ai-je déjà en ma possession un objet semblable ?

- **O comme origine** : quelle est l'origine du produit ? Je vérifie s'il a été fabriqué de manière responsable.

- **U comme utile** : ce produit va-t-il vraiment m'être utile ou puis-je m'en passer ?

Autres astuces

- Plutôt que d'acheter un objet, je peux le louer ou l'emprunter à mes voisins, amis : appareil à fondue, coffre de toit, tente de camping...

- Si je veux acheter un objet pour en remplacer un qui est cassé, j'essaie d'abord de le réparer ou de le faire réparer par un professionnel.

- Pour acheter responsable, je privilégie la seconde main ou le reconditionné : ressourcerie, friperie, sites internet de vente d'objets d'occasion...

- Si j'achète un objet neuf, je le choisis durable en faisant attention aux labels : écolabel européen, écolabel nordique, NF environnement...

- Je vérifie si l'objet acheté pourra être facilement réparé : smartphones, ordinateurs portables, téléviseurs, lave-linge...

- Je préfère le durable au jetable : stylos, rasoirs, bouteilles, mouchoirs, piles...

- Quand je n'utilise plus un objet, je lui donne une seconde vie en le donnant ou en le revendant.

- Enfin, pour prolonger la vie de mes objets, je les entretiens. De nombreux objets (aspirateur, chaussures de randonnée, lave-linge, ordinateurs...) doivent être entretenus pour éviter qu'ils ne s'abîment trop vite.



Plus d'infos

epargnonsnosressources.gouv.fr

La Métropole et vous



Zoom sur le Conseil métropolitain du 22 décembre

Fontaine vous apporte un éclairage sur des délibérations métropolitaines qui ont un impact sur la vie des Fontainoises et Fontainois.

Dispositif métropolitain d'aides à l'investissement

Par délibération en date du 29 janvier 2016, la Métropole a décidé d'attribuer des aides à l'investissement aux entreprises commerciales, artisanales, services avec vitrines et commerçants non sédentaires. La délibération vient préciser les évolutions de ce dispositif en ajoutant une nouvelle dépense éligible : les fresques murales et œuvres d'art sur les devantures commerciales. D'autres ajustements sont prévus tels que rendre éligibles les activités de restauration en toit-terrasse ou rallonger le délai de réalisation des investissements.

Modification n°3 du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI)

Cette modification a pour objectif principal le renforcement de la prise en compte des enjeux environnementaux. Elle vise également à renforcer la capacité du PLUI et à favoriser la mixité sociale, à créer, modifier ou supprimer des orientations d'aménagement et de programmation, à procéder à de multiples évolutions réglementaires. Une concertation préalable se déroulera au deuxième trimestre 2024.

Subventions attribuées aux lauréats de l'appel à projets pour 2024

La Métropole relance un appel à projets conjoint avec la Ville de Grenoble portant sur la mise en place d'actions en faveur de la réduction des risques et des dommages liés aux consommations d'alcool et autres substances psychoactives à destination des jeunes en milieu festif. Ce nouvel appel à projets se situe dans la continuité des précédents lancés depuis 2021. Son budget global est de 40 000 € répartis à parts égales entre la Métropole et la Ville de Grenoble, et il est décidé de reconduire le soutien aux associations lauréates en 2023, Keep Smiling, Serein.e.s et Avenir Santé, pour l'intérêt et la complémentarité de leurs propositions, via une subvention de 20 000 €.



Plus d'infos

www.grenoblealpesmetropole.fr

rubrique La Métropole/Conseils métropolitains

Autour de l'exposition

Tous les samedis à 15h

Visites commentées de l'exposition par une médiatrice culturelle

Du mardi au samedi - sur rendez-vous

Visites commentées pour les groupes

Samedi 10 février à 16h

Vernissage

Samedi 16 mars de 15h à 17h

Atelier d'arts plastiques *Au delà du motif, encre et feutres à alcool sur papier* avec Alice Assouline
Création à partir des techniques de l'encre et du dessin au feutre rappelant la démarche de l'artiste Leslie Amine

À partir de 6 ans, sur inscription

Samedi 23 mars de 15h à 17h

Atelier d'arts plastiques animé par Leslie Amine
Création d'une image singulière en utilisant les techniques du collage, de l'encre et de la gouache
Pour les 8-12 ans, sur inscription

Samedi 30 mars à 16h

Conférence d'histoire de l'art *Art Africain contemporain* animée par Fabrice Nesta

Samedi 6 avril à 16h

Rencontre avec Leslie Amine pour une visite de son exposition suivie d'un échange

Q Plus d'infos

levog-fontaine.eu - 06 73 21 46 67



© Leslie Amine

EXPOSITION

Just eat

Leslie Amine expose au VOG du 10 février au 13 avril. Cette artiste peintre française diplômée de l'école régionale des Beaux-Arts de Valence s'intéresse aux questions du métissage, de l'identité et de son hybridité. Ses œuvres sont rythmées par ses déplacements dans le monde et elle s'inspire des cultures d'autres continents pour créer.

Pour réaliser ses peintures, Leslie Amine commence par se servir d'images de souvenirs de voyages, de photographies de ses proches ou de scènes captées dans la rue. Ensuite elle les mélange pour former un visuel fantasmé où la végétation a une place importante et interagit avec les personnages.

Peindre l'invisible

Au VOG, elle présente son exposition sous le titre *Just eat*, qui fait référence aux coursiers à vélo. Au travers d'une série de tableaux, l'artiste met en avant des personnages invisibles que

nous voyons pourtant tous les jours parcourir la ville à vélo et peut-être sonner à notre porte. L'artiste nous amène à réfléchir à leur histoire. Ces personnes viennent souvent du continent africain et ont fait un long voyage pour arriver en France. Leur condition de travail peuvent être précaires et difficiles. Leslie Amine nous montre qui sont ces livreurs et nous pousse à nous interroger sur leur condition dans notre société mais aussi sur le fonctionnement du système dans lequel nous vivons.

La cabane des tout-petits : le plaisir de lire !

Dans le cadre de la Semaine Nationale de la Petite Enfance, la médiathèque Paul Eluard propose un moment privilégié autour du livre à partager entre enfants de 0 à 3 ans et parents ou grand-parents, oncles, tantes... Objectif : donner le goût de la lecture dès le plus jeune âge ! Un petit groupe d'enfants et d'adultes sont accueillis dans une cabane en bois à l'ambiance feutrée, propice à la tranquillité et à l'écoute. Après une comptine pour briser la glace, les médiathécaires vous proposent une sélection de livres à partager.

Q Les samedis 2, 9, 16 et 23 mars à 10h30

→ Médiathèque Paul Eluard

Entrée libre dans la limite des places disponibles





CONCERTS/SPECTACLES

Martine Patine, bamboche 100% roller disco !

C'est LA soirée à ne pas rater !

Martine Patine c'est le rendez-vous ludique et sportif dans le cadre des Jeux Olympiques !

Apparue dans les 70's et popularisée dans les 80's, la pratique du roller disco est de retour et ne cesse de faire de nouveaux adeptes.

Mélange magique d'initiations au Roller Dance, de shows (danse & DJ set), de performances 100% roller et clubbing, Martine Patine c'est le collectif de passionnés qui redonne vie à la discipline, et qui se lance le défi de faire danser tout le monde à roulette (avec plus de 300 paires de rollers disponibles), dans un univers musical dansant et punchy (électro, disco, house, groovy).

Finies les patinoires aux lourds impacts environnementaux et chères en énergie, Martine Patine c'est le compromis purement eco-friendly, immersif et inclusif !

Martine Patine

Vendredi 23 février

2 créneaux sont proposés :
de 18h à 20h ou de 20h à 22h

→ **Salle Edmond Vigne**

Tarifs : 5 € à 12 €

🔍 **Plus d'infos**
lasource-fontaine.fr

- ▶ **Choisissez un créneau**
- ▶ **Empruntez des patins pour 1h de piste**
- ▶ **Profitez d'une ambiance punchy avec DJ Set**
- ▶ **Initiez-vous au Roller Dance et Performances**



Allô le monde, le nouveau spectacle de Couleurs Vocales

Le groupe musical Couleurs Vocales a été créé en 2008 à Fontaine. Sous la direction vocale de Brigitte Calvi et accompagné d'instruments variés tels que le piano, les guitares, les percussions, le violoncelle et la nyckelharpa, le groupe interprète des chansons de différents artistes français allant d'Anne Sylvestre à Clara Luciani, en passant par Yannick Noah et Goldman. Ces chansons transmettent des messages sur le monde actuel et à venir, ce qui ajoute une dimension engagée à leur performance. L'utilisation d'une variété d'instruments et une mise en scène généreuse sont par ailleurs des éléments clés du style du groupe.

Samedi 9 mars à 20h30

→ **Salle Edmond Vigne**

Tarifs : 5 € à 12 €

Gratuit - de 10 ans

🔍 **Plus d'infos**
lasource-fontaine.fr

Vendredi 9 février

Soirée jeux

Pour les adultes
→ Espace 3 POM' à 20h

Samedi 10 février

Concert JPZ groupe

→ La Guinguette à 20h
Tarif : 10 €

Du 10 février au 13 avril

Exposition Just eat Leslie Amine

→ Le VOG

Mardi 13 février

Défilé du Carnaval

Mettez votre plus beau déguisement et rejoignez le cortège sur le thème des Jeux Olympiques !
→ Parvis de l'Hôtel de ville à 18h

Repair café

Réparation d'objets en panne
→ Maison des habitants George Sand de 14h à 18h
Tarif : 4 €

Mercredi 14 février

Atelier numérique

Pour les jeunes
→ Médiathèque Paul Éluard à 15h

Jeudi 15 février

Soirée papote fresque du climat

Comprendre rapidement et facilement les enjeux climatiques d'aujourd'hui
→ Maison des habitants George Sand de 18h à 21h
Sur inscription au 04 56 38 22 23.

Vendredi 16 février

Parlons numérique !

Adultes
→ Médiathèque Paul Éluard à 18h

Sam. 17 fév. (+dim. 18 fév. à 17h)

Et surtout la santé !

Cie Ar'scène
→ La Guinguette à 20h30
Tarifs : 8 € à 10 €

Lundi 19 février

Conseil municipal

→ Hôtel de ville à 19h

Mercredi 21 février

Contes à croquer !

→ Médiathèque Paul Éluard à 13h30

Jeudi 22 février

Journée de solidarité

Activités et préparation de confitures au bénéfice d'associations solidaires fontainoises + repas partagé.
→ Maison des habitants George Sand de 9h à 16h30
Sur inscription au 04 56 38 22 23.

Vendredi 23 février

Martine Patine

Soirée Roller Disco
→ Salle Edmond Vigne de 18h à 20h ou de 20h à 22h
Réservation : lasource-fontaine.fr
Tarifs : 5 € à 12 €

Stabat Mater Furiosa

Cie La Mouette 11055
→ La Guinguette à 20h30
Tarifs : 12 €

Sam. 24 fév. (+dim. 25 fév. à 17h30)

La botte

Cie Tradi
→ La Guinguette à 20h30
Tarifs : 8 € à 10 €

Dimanche 25 février

Thé dansant

Avec l'Ensemble d'accordéons de Fontaine
→ Salle Edmond Vigne à 14h30
Tarifs : 12 €
contact : joaquim.defreitas62@yahoo.fr
04 76 26 16 75 – 06 85 74 04 17

Mardi 5 mars

Parlons bouquins

Pour les adultes
Partageons nos coups de cœurs en toute simplicité
→ Médiathèque Paul Éluard à 17h30

Mercredi 6 mars

Parlons bouquins

Pour les jeunes, à partir de 7 ans. Un club de lecture pour se rencontrer autour de livres, bd, mangas, films...
→ Médiathèque Paul Éluard à 17h



Tout l'agenda de votre ville :
ville-fontaine.fr

Mercredi 6 et jeudi 7 mars



Thé dansant de la Ville

→ Salle Edmond Vigne de 14h à 17h
Inscriptions au 04 76 27 13 09

Vendredi 8 mars

Confusions intimes

Lady Psy
→ La Guinguette à 20h30
Tarifs : 12 € (déconseillé au moins de 16 ans)

Soirée jeux

Pour les adultes
→ Espace 3 POM' à 20h

Journée Internationale des droits de la femme

→ Programme complet P5

Samedi 9 mars

Spectacle Allô le monde

Avec l'orchestre musical Couleurs Vocales
→ Salle Edmond Vigne à 20h30
Tarif : 5 à 12 €, gratuit - de 10 ans

Collectif familles

Partagez votre avis sur les sorties familles à venir + jeux pour les ados et les enfants.
→ Maison des habitants George Sand de 14h à 16h

Dimanche 10 mars

Un petit meurtre sans conséquence

Troupe A vence Théâtre
→ La Guinguette à 17h
Tarifs : 8 €

Mercredi 13 mars

Contes à croquer !

→ Médiathèque Paul Éluard à 10h30

Jeudi 14 mars

Après-midi dansant

Organisé par le Thé dansant de Fontaine
Avec l'orchestre Sandrine Lion
→ Salle Edmond Vigne à 14h
Sur inscription avant le 7 mars au 06 63 41 47 07
Tarifs : 5€ à 7€



Soirée Roller Disc

Vendredi 23 février



MARTINE PATINE



Choisissez votre créneau



Empruntez des patins pour une heure de piste



Profitez d'une ambiance magique et punchy avec DJ Set



Initiations au Roller Dance & Performances



18-20h
20-22h

Tarif
5 à 12 €

Salle Edmond Vigne

23 rue des Alpes - 38600 Fontaine

Réservations : lasource-fontaine.fr



GROUPE DE LA MAJORITÉ

Ensemble pour Fontaine

La santé au cœur de nos priorités

Dans un monde en constante mutation, la santé de nos habitants demeure un pilier essentiel du bien-être général. Le Contrat local de santé (CLS), adopté lors du dernier conseil municipal, est un instrument essentiel pour réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.

Pour prévenir les maladies liées à la nutrition ou les maladies cardiovasculaires très présentes à Fontaine, nous développons des actions de promotion du sport ou d'incitation à un usage raisonné des écrans. Face à la forte augmentation des demandes d'accès aux soins, les médiatrices en santé accompagnent les fontanois en complément de la mutuelle communale et de la maison France services. La Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) dont nous avons favorisé l'implantation dans le quartier des Ecrins est un atout supplémentaire au développement d'un réseau de soignants. L'installation de 9 professionnels et nos contacts réguliers avec 2 porteurs de projets de centre santé sont des signaux positifs pour répondre, à terme, à la raréfaction de l'offre médicale. Nous n'oublions pas la santé mentale et la conduite d'ateliers parents/enfants favorisant le développement de compétences psychosociales (estime de soi, empathie, gestion des émotions) pour lutter contre toutes les formes de violences qu'elles soient intrafamiliales ou scolaires. Enfin, nous allons intensifier les aménagements favorables à la santé comme la rénovation de rues facilitant le vélo ou la marche à pied pour améliorer la qualité de l'air ou la plantation d'arbres pour lutter contre les îlots de chaleur.

L'adoption du CLS n'est pas simplement un choix politique, c'est une obligation morale envers nos habitants. Il s'agit de placer la santé au cœur de nos priorités, de construire des socles solides pour l'avenir. Un CLS bien conçu transcende les clivages politiques, unissant les forces vives de notre commune pour forger un avenir où la santé n'est pas un privilège, mais un droit fondamental.

Luc Forestier, président

Franck Longo, maire

Adjoints : Denis Miniconi, Monique Kassiotis, Laurent Thoviste, Isabelle Jimenez Debeze, Gérard Tardy, Evelyne De Caro, Fabrice Ferrand, Anne-Sophie Chardon, Julien Bouvier, Isabelle Ribeiro.

Conseillers délégués : Francesco Alessi, Marie-Ange Saoletti, Frédéric Quantin, Laurent Ferrante, Suzette Rosset, Sonia Iannello, Martine Roussin, Denis Baudet, Line Giannone, Morgan Gimel, Elodie Di Benedetto, Christian Faure, Michel Carras, Abdelkader Otmani.

Conseillers : Sabine Leyraud, Ahicha Tebbi, Geneviève Beraïl.

GROUPES DE L'OPPOSITION

Fontaine, notre planète commune, écologique et solidaire

Le grand flop !!

Les habitants attendaient avec impatience la traditionnelle cérémonie des vœux du maire pour la nouvelle année. F. Longo avait promis quelque chose de différent qui, selon lui, créerait un moment mémorable. Il allait ponctuer son discours de propositions avec un vote pour entériner les choix.

Les habitants, qui s'attendaient à des propositions sérieuses et constructives, furent déçus lorsqu'il leur a fallu choisir parmi celles énoncées.

Ce que nous retiendrons de cette expérience maladroite et décevante c'est que les présents ont répondu qu'ils préféraient le chocolat aux macarons et le Capitaine Haddock à Marie Poppins mais surtout qu'ils étaient unanimes pour le "Quand est ce qu'on mange ?" Preuve qu'ils n'étaient pas venus pour écouter les facéties du maire.

Au final, ses intentions n'étaient pas tout à fait alignées avec les attentes de ses administrés.

Après avoir énuméré une liste à la Prévert des petites actions sans envergure qui avaient marqué l'année F. Longo, qui se veut être considéré comme un homme charismatique et qui est en fait juste un homme habile en communication, annonça ses projets pour l'année 2024. Dans ses affirmations il y a quelque chose d'étrange, et nous savons que cela n'a pas échappé aux citoyens attentifs et impliqués dans la vie de la communauté. Il s'attribue le mérite de réalisations passées ou en cours, comme s'il en était le principal instigateur ou fait des annonces triomphantes pour des projets déjà planifiés et lancés par l'équipe municipale précédente (déchetterie maxi, nouvelle entrée parc de la Poya, Portes du Vercors...) en présentant tout cela comme le résultat de son leadership visionnaire.

Même lorsqu'il s'agit de célébrer la nouvelle année cette expérience rocambolesque doit servir de leçon et souligner l'importance d'élire un maire responsable de ses promesses, capable de respecter ses engagements et de reconnaître les succès hérités de ses prédécesseurs sans en usurper les mérites. Nous sommes loin du compte.

Jean-Paul Trovero (PC), président

Amélie Amore (PS),

Raymond Souillet (société civile)

Oser à Fontaine

À votre santé !

Lors du dernier conseil municipal, la majorité municipale a présenté le nouveau Contrat Local de Santé. Ce type de dispositif est l'occasion d'établir un diagnostic en matière d'état de santé des habitants.e.s, en repérer les causes et faire le point sur les besoins de soignants.

Un Contrat Local de Santé a pour objet de réduire les inégalités sociales et territoriales, une urgence locale de plus en plus prégnante.

Fontaine est en situation réellement critique : peu de médecins généralistes (18 dans notre commune quand les autres villes de l'agglomération ont 40 médecins généralistes en moyenne), d'autant qu'une part importante des praticien.ne.s fontanois.es a plus de 55 ans.

Plus aucun ORL, plus de dermatologue, plus d'ophtalmologue, pas d'orthodontiste... Par ailleurs, bien des fontanois.es souffrent d'une Affection de Longue Durée (51 % contre 44 % au niveau régional), d'où la nécessité d'avoir des médecins traitants en capacité de prendre de nouveaux patients, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Notre ville est depuis très longtemps engagée en matière de santé publique, notamment via son Service Communal d'Hygiène et de Santé. Un travail partenarial local fort afin de construire un véritable système de prévention. Pour autant, pas de lutte contre la précarité en matière de santé sans politique volontariste long terme. Au regard de la situation, s'impose, comme nous l'avons porté pendant la campagne municipale, la nécessité de créer les conditions d'installation d'un centre de santé. En parallèle, et compte-tenu de la volonté grandissante des jeunes médecins de travailler ensemble, aidons aussi à la création d'une maison de santé. Loin d'opposer médecine publique et libérale, nous devons rester vigilants à garder ces services accessibles au plus grand nombre. C'est là où le politique doit remplir sa mission. Nous soutiendrons toute démarche qui garantira l'équilibre communal en matière d'accès à la santé pour toutes et tous.

Sophie Romera (LFI), présidente

Jérôme Dutroncy (PG),

Camille Montmasson (EELV)

LES SERVICES MUNICIPAUX EN BREF



À votre service

→ Hôtel de ville

89 mail Marcel Cachin - 04 76 28 75 75

→ Services techniques municipaux

2 allée de Gève - 04 76 26 93 30
04 765 38600 (demandes d'intervention)

→ Centre communal d'action sociale (CCAS)

32 bis rue de la Liberté - 04 76 28 75 03

→ Marchés

Marcel Cachin (matin) : mardi, jeudi, samedi
et dimanche

Place Louis Maisonnat (matin) : mercredi et
vendredi

→ Marché de producteurs

Place Louis Maisonnat (après-midi) : mercredi

Santé

→ Espace santé Simone Veil

11 place des Écrins - 04 76 26 63 46
Accompagnement santé, lieu d'écoute,
vaccinations gratuites

→ Centre de santé sexuelle

11 place des Écrins - 04 76 26 97 40
Conseils et informations, consultations
médicales, entretien individuel ou de couple

Petite enfance

→ Espace 3 POM'

13 rue Henri Roudet - 04 76 28 76 50

Espace famille

14 boulevard Joliot-Curie - 04 57 38 50 10
espace.famille@ville-fontaine.fr

Loisirs

→ Centre nautique Lino Refuggi

76 allée des Balmes - 04 76 28 22 62
Le centre nautique Lino Refuggi vous accueille
tous les jours dans ses 2 bassins intérieurs :
- Lundi et mardi : 12h-13h25
- Mercredi : 16h15-19h30
- Jeudi : 11h30-13h50
- Vendredi : 11h30-13h50 et 16h30-19h30
- Samedi : 14h-18h

Collecte sélective et tri

→ Renseignements : 0 800 50 00 27

→ Déchets ménagers (poubelle grise) :

Habitat collectif mardi et vendredi.
Habitat individuel mardi ou vendredi.

→ Déchets recyclables (poubelle verte) :

Habitat collectif lundi et jeudi. Habitat individuel
lundi ou jeudi.

→ Déchets alimentaires (poubelle marron) :

Jeudi et vendredi

→ Verre : containers spéciaux

Déchèterie Fontaine

→ Horaires "Proxi-plus"

Lundi, mercredi, vendredi et samedi :
9h-12h et 13h30-18h
Mardi et jeudi : 13h15-18h

Urgences

→ Police municipale :

04 76 53 11 78 - 06 85 19 53 21

→ Urgence gaz : 0 810 43 30 38

→ Urgence électricité : 09 726 750 38

→ Fuites d'eau sur le réseau d'eau public potable

En journée 8h30-12h et 13h30-17h30
(16h30 le vendredi) : 0 800 500 048
Nuit et week-end : 04 76 98 24 27



Tous les services municipaux : ville-fontaine.fr

Éducation

Préinscriptions pour la rentrée 2024

Votre enfant est né(e) en 2021 ? Vous êtes invités
à le préinscrire pour la rentrée scolaire 2024
auprès de l'espace famille. Les pièces à fournir :

- livret de famille ou extrait d'acte de naissance
 - justificatif de domicile (de moins de 3 mois)
 - carnet de vaccination
 - attestation Caf (avec numéro allocataire et
quotient familial)
 - avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022
 - selon la situation : jugement de divorce ou
de garde alternée, notification de l'allocation
d'éducation de l'enfant handicapé
- Pour les enfants nés entre janvier et juin 2022 :



vous souhaitez une rentrée en septembre 2024 ?

La préinscription est possible, mais ne constitue
pas un accord et sera sujet à examen
selon la situation de l'école.

Les inscriptions se dérouleront du 5 février
au 29 mars 2024 aux horaires d'ouverture de
l'espace famille :

- lundi, mercredi, jeudi : 8h-12h et 13h-17h
- mardi : 8h-12h et 16h30-18h
- vendredi : 8h-12h

Q Renseignements : Espace famille

14 boulevard Joliot-Curie - 04 57 38 50 10
espace-citoyens.net/fontaine

COLLECTE DES RESTOS

**Rendez-vous
en magasins**
pour donner des
denrées alimentaires &
des produits d'hygiène.

collecte-restosfontaine.org

1^{er}, 2 et 3 mars 2024

La Caravane des métiers

Mercredi 20 mars - Parvis de l'Hôtel de Ville



En partenariat
avec :



Flashez-moi
pour plus
d'infos

